

VILLE  DE LYON

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS  
DU CONSEIL MUNICIPAL

(Direction des Assemblées)

2021/1214

Lancement de l'opération n° SEENSBAL « ENSBAL - Subvention d'équipement 2021-2026 »  
et affectation d'une partie de l'autorisation de programme n° 2021-3, programme 00005

Direction des Affaires Culturelles

**Rapporteur** : Mme PERRIN-GILBERT Nathalie

**SEANCE DU 18 NOVEMBRE 2021**

COMPTE RENDU AFFICHE LE : 23 NOVEMBRE 2021

DATE DE CONVOCATION DU CONSEIL MUNICIPAL : 10 NOVEMBRE 2021

NOMBRE DE CONSEILLERS MUNICIPAUX EN EXERCICE AU JOUR DE LA  
SEANCE : 73

DELIBERATION AFFICHEE LE : 26 NOVEMBRE 2021

**PRESIDENT** : M. DOUCET Grégory

**SECRETAIRE ELU** : Mme ZDOROVITZOFF Sonia

**PRESENTS** : Mme PERRIN, M. DOUCET, Mme HENOCQUE, M. GODINOT, Mme VIDAL, M. BOSETTI, Mme LÉGER, M. VASSELIN, Mme PERRIN-GILBERT, M. CHIHI, Mme RUNEL, M. LUNGENSTRASS, Mme AUGÉY, M. MAES, Mme DE LAURENS, M. MICHAUD, Mme NUBLAT-FAURE, M. HUSSON, Mme ZDOROVITZOFF, Mme DELAUNAY, M. GIRAULT, Mme DUBOIS BERTRAND, Mme PRIN, M. VIVIEN, M. EKINCI, Mme TOMIC, M. MONOT, Mme DUBOT, Mme BLANC, Mme CROIZIER, M. DUVERNOIS, Mme BORBON, M. BILLARD, M. BLANC, Mme DE MONTILLE, M. SOUVESTRE, Mme BOUAGGA, M. PRIETO, Mme ROCH, M. BERZANE, M. ODIARD, Mme MARAS, Mme CABOT, M. ZINCK, Mme BRAIBANT THORAVALE, M. GIRAUD, M. DRIOLI, M. GENOUVRIER, Mme ALCOVER, M. CHAPUIS, Mme BRUVIER HAMM, Mme FRÉRY, Mme GEORGEL, M. DEBRAY, Mme POPOFF, M. KEPENEKIAN, M. REVEL, Mme VERNEY-CARRON, Mme CONDEMINE, M. BROLIQUIER, M. OLIVER, M. CUCHERAT, M. LEVY, Mme BACHA-HIMEUR, M. SECHERESSE, M. COLLOMB, Mme GAILLIOUT, Mme PALOMINO

**ABSENTS EXCUSES ET DEPÔTS DE POUVOIRS** : M. CHEVALIER (pouvoir à M. SOUVESTRE), Mme GOUST (pouvoir à Mme DELAUNAY), M. BLACHE (pouvoir à Mme CROIZIER), M. HERNANDEZ (pouvoir à M. LEVY), Mme FERRARI (pouvoir à Mme PALOMINO)

**ABSENTS NON EXCUSES** :

2021/1214 - LANCEMENT DE L'OPERATION N° SEENSBAL « ENSBAL  
- SUBVENTION D'EQUIPEMENT 2021-2026 » ET  
AFFECTATION D'UNE PARTIE DE L'AUTORISATION DE  
PROGRAMME N° 2021-3, PROGRAMME 00005  
(DIRECTION DES AFFAIRES CULTURELLES)

Le Conseil Municipal,

Vu le rapport en date du 18 octobre 2021 par lequel M. le Maire expose ce qui suit :

Par délibération n° 2021/584 en date du 25 et 26 mars 2021, vous avez approuvé le plan d'équipement pluriannuel de la Ville de Lyon qui comprend le projet « Ecole Nationale des Beaux-arts - Subvention d'équipement ».

Par délibération n° 2021/587 en date du 25 et 26 mars 2021, vous avez approuvé l'attribution d'une subvention de 50 000 € à l'Ecole nationale supérieure des beaux-arts de Lyon pour l'achat d'équipement au titre de l'exercice budgétaire 2021.

Par délibération n° 2021/1204 en date du 18 novembre 2021, vous avez approuvé l'actualisation des autorisations de programme dans le cadre de la gestion financière du plan d'équipement pluriannuel de la Ville de Lyon, dont celle de « Enveloppes Culture 2021-2026 » n° 2021-3, programme n° 00005.

L'ENSBA Lyon, agréée par le ministère de la Culture, est un établissement d'enseignement supérieur qui propose plusieurs cursus en art et design, reconnu au niveau national et international pour l'excellence de ses formations. Conçue comme un laboratoire de recherche et d'expérimentation, l'ENSBA a vocation à former des artistes, des designers et des créateurs. Aussi, elle s'inscrit largement sur le territoire lyonnais à travers sa classe préparatoire aux écoles supérieures d'art et ses pratiques artistiques amateurs.

Membre du Conseil d'administration de l'ENSBA, la Ville de Lyon apporte son soutien à l'Ecole, en lui attribuant une subvention de fonctionnement, inscrite au budget primitif de la Ville. Pour l'année 2021, la Ville a versé une subvention de fonctionnement de 6 320 000 € inscrite au budget primitif voté au Conseil municipal du 25 mars 2021.

La Ville de Lyon attribue, en outre, à l'ENSBAL une subvention d'investissement pour l'acquisition de matériels pédagogiques, informatiques et numériques, pour la refonte progressive du schéma d'information de l'Ecole, ou encore pour le renouvellement et l'entretien de véhicules. Par ailleurs, l'ENSBAL participe à la création d'une recyclerie des arts qui doit permettre de développer un projet de récupérathèque et former les étudiants aux enjeux du développement durable.

Cette subvention s'inscrit dans le cadre de la politique culturelle et artistique de la Ville de Lyon, dans sa politique d'enseignement supérieur artistique, ainsi que dans ses objectifs en termes de transition écologique.

Une enveloppe de subventions d'investissement d'un montant global de 300 000 € a été arbitrée pour l'équipement de l'ENSBAL sur la période 2021-2026. Le mandatement de cette subvention intervient sur présentation des factures acquittées.

L'octroi de cette subvention pluriannuelle d'investissement est financée par affectation d'une partie de l'autorisation de programme n° 2021-3 « Enveloppes Culture 2021-2026 », programme 00005.

Vu les délibérations n° 2021/584 et n° 2021/587 en date du 25 et 26 mars 2021, et n° 2021/1204 en date du 18 novembre 2021 ;

Où l'avis de la commission Culture - Démocratie locale - Politique de la ville - Vie étudiante ;

### **DELIBERE**

- 1- Le lancement de l'opération n° SEENSBAL « ENSBAL - Subvention d'équipement 2021-2026 » est approuvé. Cette opération sera financée par affectation d'une partie de l'autorisation de programme « Enveloppes Culture 2021-2026 » n° 2021-3, programme n° 00005.
- 2- Conformément aux dispositions arrêtées au plan d'équipement pluriannuel, la dépense en résultant sera financée à partir des crédits inscrits ou à inscrire au budget de la Ville, sur le programme n° 00005, AP n° 2021-3, opération n° SEENSBAL, et sera imputée sur le chapitre 204, fonction 311, selon la décomposition de l'échéancier prévisionnel suivant, susceptible de variation, compte tenu des aléas pouvant survenir :
  - 2021 : 50 000 €;
  - 2022 : 50 000 €;
  - 2023 : 50 000 €;
  - 2024 : 50 000 €;
  - 2025 : 50 000 €;
  - 2026 : 50 000 €

(Et ont signé les membres présents)  
Pour extrait conforme,  
Le Maire,

Grégory DOUCET